



# GYMNASTIQUE VOLONTAIRE CHELLOISE

Séances de Gymnastique Volontaire pour enfants



## AUTORISATION PARENTALE

Séances du Mercredi après-midi

**De 16h30 à 17h30** pour les 3 à 6 ans

Les enfants sont accueillis à partir de 5 minutes avant la séance  
Ils doivent être repris dans les 5 minutes suivant la séance (de 60 minutes)  
Période d'activité de début Septembre à fin Juin, sauf congés scolaires  
A conserver par les parents La présidente

-----  
Partie du feuillet à remettre à l'association :

### Gymnastique Volontaire Chelloise Saison

Je soussigné M / Mme ..... (Père / Mère / Tuteur) autorise mon enfant :

Nom.....	Prénom.....
Né(e) le.....	
Adresse.....	
Tél. :.....	N° de licence.....

A participer aux séances de gymnastique volontaire tous les mercredis de 16h30 à 17h30 dans les locaux de la gymnastique volontaire Chelloise situé au Gymnase de la Noue Brossard à Chelles – 77500.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'accueil et d'animation et je précise que :

J'autorise mon enfant à rejoindre son domicile non accompagné.

J'autorise mon enfant à rejoindre son domicile accompagné de :

Mme, Mr.....qualité.....

Mme, Mr.....qualité.....

Je porte ci- après à la connaissance du Président et de l'Animateur de section les informations suivantes :

-----  
Signaler tout particulièrement ; Asthme, Diabète, Hémophilie,  
Epilepsie, Atteintes cardiaques etc.....

En cas de nécessité, je demande qu'on prévienne (dans l'ordre de préférence)

Mme/Mr.....tél.....

Mme/Mr.....tél.....

Chelles, le

Signature précédée de la mention manuscrite « *Lu et approuvé* »